

# FICHE PROGRAMME DÉTAILLÉE

## « ACTUALITÉS SUR LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL »



### OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le participant est capable :

- **D'identifier les évolutions du droit social** afin d'en tirer des conséquences pratiques
- **Déterminer les points clés des évolutions jurisprudentielles** afin d'éviter tout risque contentieux.
- Être capable de prévenir la souffrance au travail
- Être capable d'agir face à la souffrance au travail

### PROGRAMME DÉTAILLÉ :

**8h45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS AUTOUR D'UN CAFÉ**

**9h00 : Démarrage de la formation :**

- **Inaptitude** : quand le télétravail préconisé par le médecin du travail s'impose à l'employeur
- **Outrage sexiste simple** : un décret met en cohérence sa répression avec celle de l'outrage sexiste aggravé
- **Prévenir les pratiques addictives en milieu de travail ?** Réponses de l'INRS
- **L'atteinte à la dignité**, nouveau motif d'indemnisation des salariés exposés aux substances toxiques
- **AT-MP** : sélection des arrêts rendus par la Cour de cassation ces derniers mois. Élargissement du périmètre d'indemnisation des victimes d'AT/MP en cas de faute inexcusable de l'employeur
- **RPS et obligation légale de sécurité : que dit la jurisprudence ?**
- **HARCELEMENT MORAL** : Les dernières jurisprudence

**11h30 : Questions/réponses et QCM**

**Remplissage de la fiche d'appréciation**

**12h00 : Fin de la formation**

### MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ❖ Formation en présentiel et possibilité en distanciel sur demande
- ❖ Remise d'un support pédagogique à chaque participant
- ❖ Feuille d'émargement
- ❖ Formation animée par Maître Alain ANTOINE, avocat spécialiste en droit du travail et de la protection sociale
- ❖ Remise d'une attestation de fin de formation

### DATE ET DURÉE DE LA FORMATION :

9h à 12h le MARDI 5 DÉCEMBRE 2023

### LIEU DE LA FORMATION :

LIZINE

Centre d'affaires Savanna, Bât. A

14, rue Jules Thirel – 97460 SAINT-PAUL

### ACCESSIBILITE AUX PSH :

Toutes nos formations sont accessibles aux Personnes en situation de Handicap et la salle de formation est adaptée aux PMR.

Pour plus d'information, merci de contacter Mme Gladys TCHOUTA au 06 93 40 27 33 ou par mail [cabinet.antoine@orange.fr](mailto:cabinet.antoine@orange.fr)

### NOUS CONTACTER:

Tél. : 02 62 21 46 00

Mail: [cabinet.antoine@orange.fr](mailto:cabinet.antoine@orange.fr)